

"Jacqueline Sauvage doit penser à elle"

Jacqueline Sauvage avait renoncé le 18 août à faire appel du refus de sa libération conditionnelle. Ses avocates sont parvenues à la convaincre du contraire.



Jacqueline Sauvage s'est ravisée. Condamnée à dix ans de prison pour le meurtre de son mari violent, elle a finalement fait appel du rejet de sa demande de libération conditionnelle, après un premier moment de découragement. « Par voie de conséquence », le parquet, qui soutenait sa demande, fera donc lui aussi appel. Il revient désormais à la chambre d'application des peines de la [cour d'appel de Paris](#) de statuer sur cette nouvelle demande. Jointes par l'[AFP](#), ses avocates Nathalie Tomasini et Janine Bonaggiunta ont expliqué qu'elles avaient appelé Jacqueline Sauvage vendredi après-midi afin de la « convaincre ». « Nous avons la conviction qu'elle ne pourrait aller jusqu'à la fin de sa peine sans risque, qu'elle devait penser à elle ». « Encore une fois, le comportement de Jacqueline Sauvage est caractéristique des femmes victimes de violences conjugales qui sont perdues et désorientées », ont-elles ajouté.

LIRE aussi [Affaire Jacqueline Sauvage : ce que la justice n'a pas vu](#)

Depuis le 12 août, selon ses soutiens, Jacqueline Sauvage n'en pouvait plus. Après une audience le 22 juillet éprouvante (« ça ne s'était pas très bien passé » avait confié au Point.fr, Karine Plassard, l'une des militantes à l'origine des pétitions réclamant sa libération), cette femme de 69 ans, qui, en 2012 avait abattu Norbert Marot après 47 ans de calvaire, avait reçu le refus de sa libération comme une ultime épreuve. Pour la 3e fois, des juges estimaient qu'elle était coupable, et qu'elle se considérait trop comme une « victime ».

Une justice « contestable »

Il est probable aussi que les juges, qui remettaient en cause dans leur refus l'emballement médiatique autour de cette affaire, aient sans doute peu goûté que le président de la République s'en mêle. [François Hollande](#) avait accordé une grâce

partielle à Jacqueline Sauvage, lui permettant de déposer une demande de libération sans effectuer sa peine de sûreté de 5 ans.

LIRE aussi Pourquoi Jacqueline Sauvage reste en prison

Après l'annonce, le 18 août, qu'elle renonçait à se battre pour une libération conditionnelle, des voix s'étaient élevées pour réclamer sa grâce totale, à l'instar de l'actrice Éva Darlan, la présidente de son comité de soutien. La comédienne, qui fut la marraine de l'association Ni putes ni soumises, a annoncé un rassemblement le 10 septembre à Paris, dans un lieu restant à déterminer. Vendredi, Brigitte Bardot avait à son tour imploré le président François Hollande de lui accorder une grâce totale, l'estimant injustement « victime de la sévérité d'une justice contestable ». L'actrice Sophie Marceau avait elle aussi apporté son soutien à Jacqueline Sauvage : « Depuis quand la prison est-elle devenue un lieu propice à la réflexion. Encore une fois, le sort des femmes victimes de violence est non reconnu par la justice ! 10 ans de réflexion en cellule pour arriver à quelle conclusion ? Qu'elle méritait ce que son mari lui infligeait ? Finalement, c'est ce que la sentence de la justice laisse entendre. Le jour où notre société respectera le droit des femmes autant que celui des hommes est encore bien loin », avait-elle posté sur les réseaux sociaux.

[Accédez à l'intégralité des contenus du Point à partir de 1€ seulement >>](#)

LE POINT VOUS RECOMMANDE



Le lait du lactarium d'Ile-de-France suspecté d'être lié à deux décès



Beyoncé explose des voitures à la batte dans le clip de Hold Up



Nicolas Dupont-Aignan : "La primaire est une escroquerie totale"

AILLEURS SUR LE WEB

[Contenus sponsorisés Outbrain](#)



N'achetez pas un nouveau PC avant d'avoir lu ceci !

[ONESAFE PC CLEANER](#)



L'antidouleur naturel qu'on veut nous interdire !

[SANTÉ NATURE INNOVATION](#)



Témoignage d'un ancien policier : « Oubliez les armes à feu, ceci est l'arme de survie tactique qu'il vous faut ».

[LIGHTSTRIKE360](#)



Les transports en commun font grimper les prix de l'immobilier

[CRÉDIT AGRICOLE E-IMMOBILIER](#)



Sedan : le plus grand château fort d'Europe

[CHAMPAGNE-ARDENNE](#)



Voici les célébrités qui ont choisi de s'évader fiscalement en 2016

[PAUSE PEOPLE](#)

36 COMMENTAIRES